

SwissDRG Forum 2005

20 septembre 2005, Centre de culture et de congrès (KKL), Lucerne

G. von Below

Tout le monde parle aujourd'hui des forfaits par cas liés au diagnostic (DRG, Diagnosis Related Groups) visant à remplacer les systèmes de forfaits actuels. Ce nouveau système de facturation crée de grandes attentes. De trop grandes attentes? Quelle conséquence l'introduction des forfaits par cas liés au diagnostic aura-t-elle sur votre activité clinique?

Le fait est que dans le cadre de la révision de la loi sur l'assurance-maladie, des modèles de financement plus transparents et axés sur les prestations sont exigés. Il s'agit d'un mandat politique adressé aux fournisseurs de prestations, aux associations d'intérêts, aux assureurs et à la Confédération, ainsi qu'aux cantons. Les futurs développements de la loi et des ordonnances s'y rapportant se feront donc au niveau politique. Dans ce contexte, le remaniement des mécanismes de financement en vigueur devient une nécessité absolue.

L'Association SwissDRG, créée en 2004, a pour objectif d'introduire dans toute la Suisse un système de rémunération des séjours hospitaliers en soins somatiques aigus se fondant sur une classification des patients opérée en fonction du diagnostic (classification de type «refined»).

Dans le but de maintenir et de développer le projet et en prévision de sa mise en œuvre financière par les répondants des frais, des concepts ad hoc sont en cours d'élaboration. En outre, il conviendra également à l'échéance du projet, de mettre sur pied un concept visant à assurer la maintenance et le développement du système. SwissDRG se base sur les conditions générales actuelles de la politique de la santé tout en s'efforçant d'anticiper les éventuels changements et de les intégrer dans le futur modèle. Le 20 septembre de cette année, des spécialistes de haut vol, ainsi que des médecins, des politiciens, des représentants des autorités et des assureurs se réuniront pour vous informer des travaux en cours et pour discuter des questions en suspens.

La participation active du corps médical est importante, afin de préparer l'avenir et de poser des jalons dans la bonne direction. En un mot: participez!

Inscription en ligne à l'adresse suivante:
www.swissdrg.org/fr/05_aktuell/forum_2005_anmeldung.asp

Correspondance:
Dr Georg von Below, MPH
Membre de l'organe directeur
du projet SwissDRG
Fédération des médecins suisses (FMH)
Elfenstrasse 18
3000 Berne 15